



# Restitution du Groupe de travail Déchets



RETRAVAILLER LES  
POINTS TRI



**Existant**

# Existant

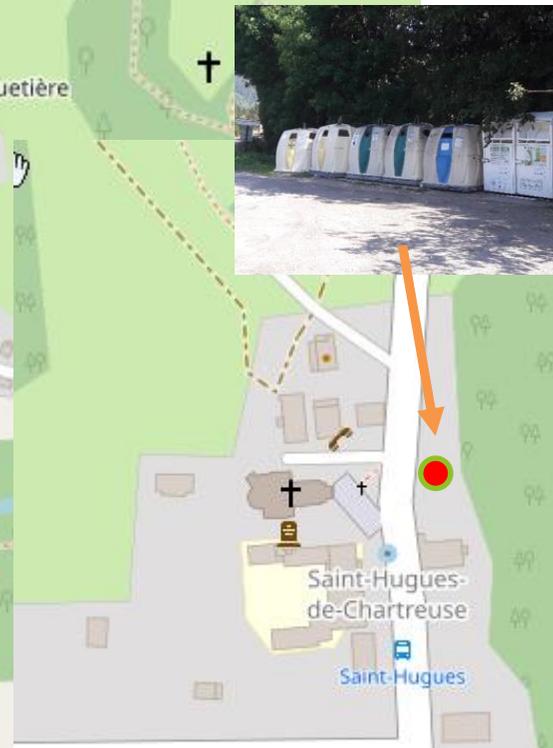


- 5 points tri accessible au public
  - Parking des remontées
  - Mairie
  - La Diat
  - St Hugues
  - Mourinas

# Existant



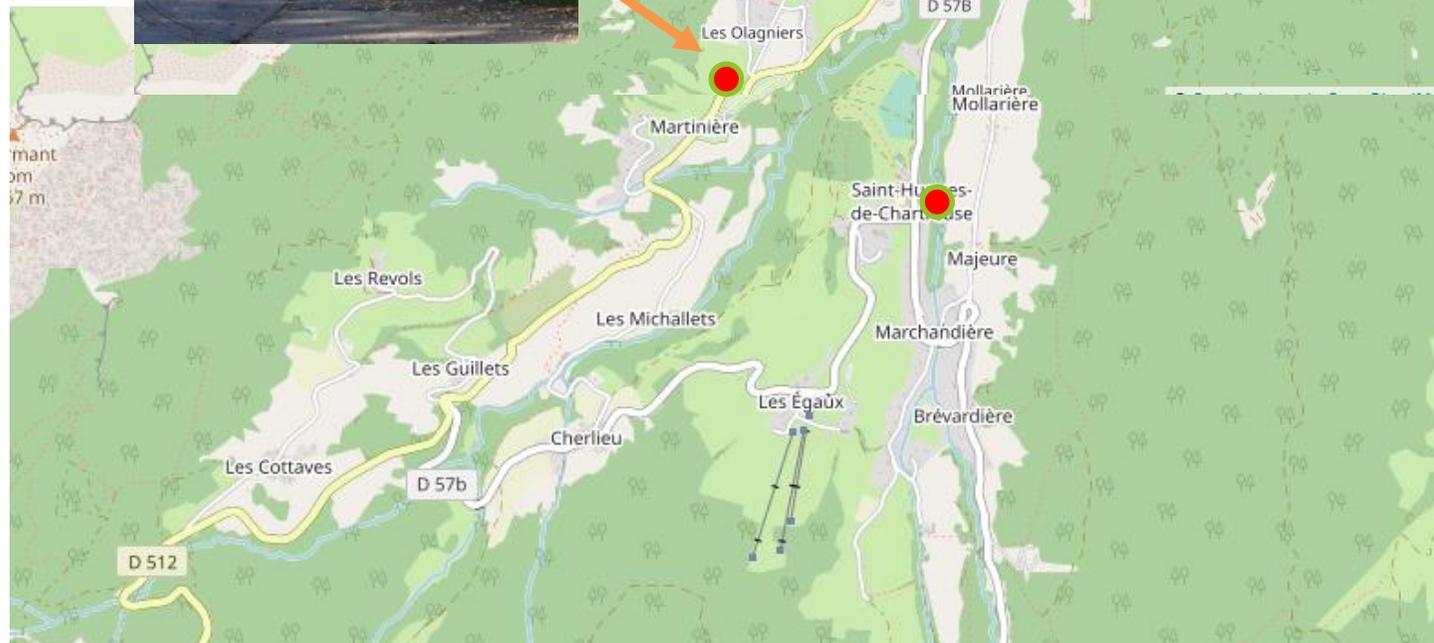
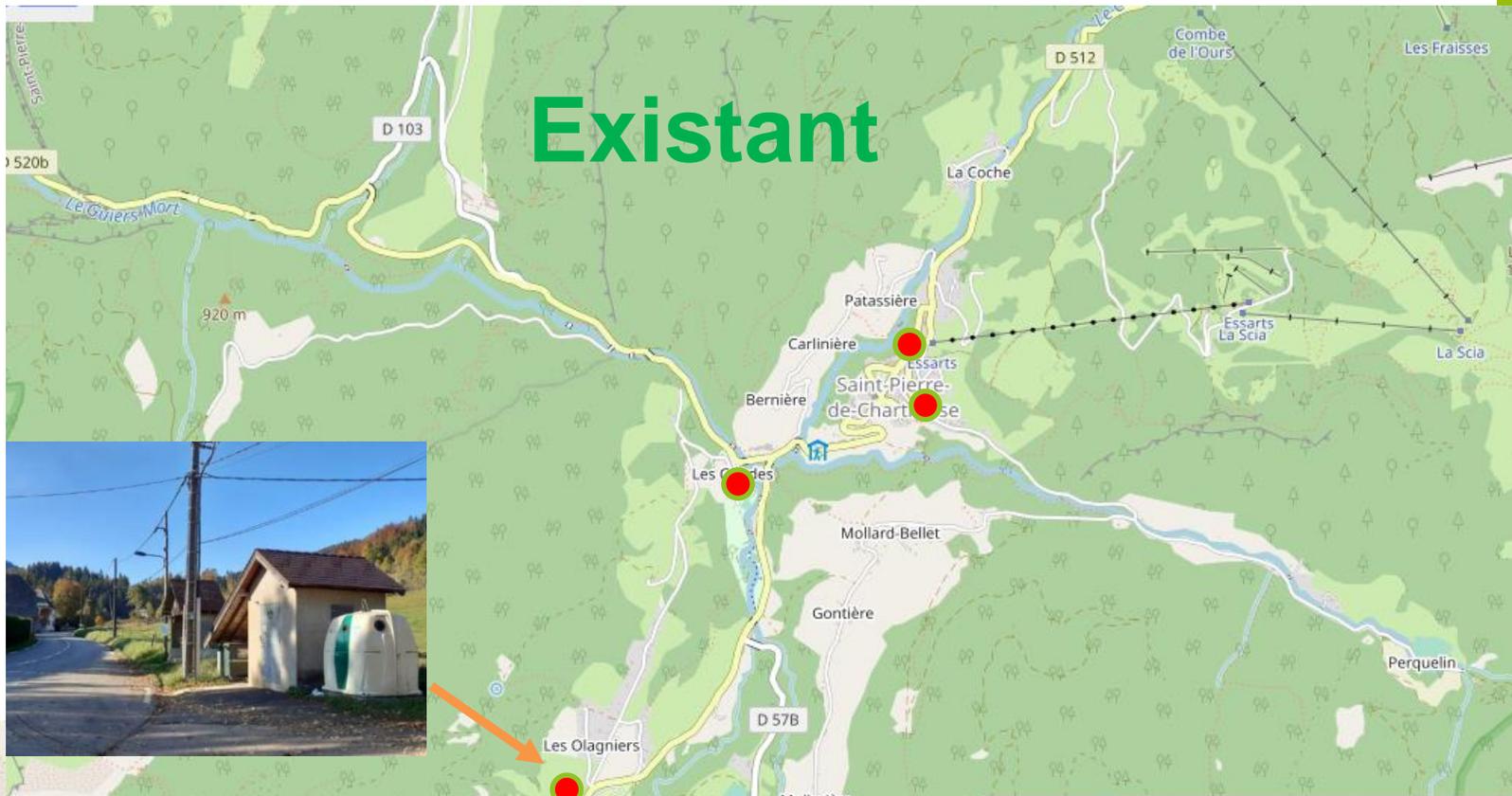
Saint Pierre  
de Chartreuse





Saint Pierre de Chartreuse

# Existant



# Constat

- Points tri pas agréables : (sauf celui de la Mairie)
  - Bacs sales et en mauvais état
  - Flaques d'eau et boue, pas déneigés ...
  - Accessibilité pas toujours facile
- Assimilées à des mini-déchèteries



- Les bacs Ordures Ménagères (OM) sont pleins de déchets valorisables



# Propositions

# Recommandation de la CCCC

- Limiter le nombre de colonnes sur un point tri à 1 colonne de chaque type car si on en met plus, ça incite à la déchèterie



- Ne pas mettre des bacs OM sur le point tri car de même ça incite à jeter n'importe quoi dans les bacs OM
- Quand on met un lieu avec des bacs OM, limiter le lieu à 2 bacs maximum. Cela limite le risque de déchet sauvage.
- Laisser accessibles les colonnes par plusieurs côtés.
- Il est possible de rajouter des points tri sur la commune.

# Propositions du Groupe de travail

- Passer de 5 points tri à 8 points tri
  - Supprimer 4 points tri actuels (sauf Mairie) 
  - Créer 7 nouveaux points tri constitués d'une colonne de chaque type
  - Les répartir et les rendre pratiques d'accès sur la commune.
  - Déplacer un bac textile de St Hugues vers le Bourg
- Ne pas mettre de bacs OM sur le point tri
- Répartir les bacs OM des points tri actuels vers d'autres lieux
- Laisser accessibles les colonnes par plusieurs côtés.
- Tester ces nouveaux points tri durant 6 mois avant de prévoir un aménagement définitif (si validation)
- Avoir un passage régulier des agents communaux sur les points tri pour avoir un état de propreté acceptable

# Multiplier les Points Tri avec moins de bacs



Saint Pierre  
de Chartreuse

Patassière

Plan de ville

La Diat - D520B

Mairie

Mourinas

Flin

Les Cottaves

Les Egaux

# Les nouveaux points tri : Remontées mécaniques devient

## Patassière



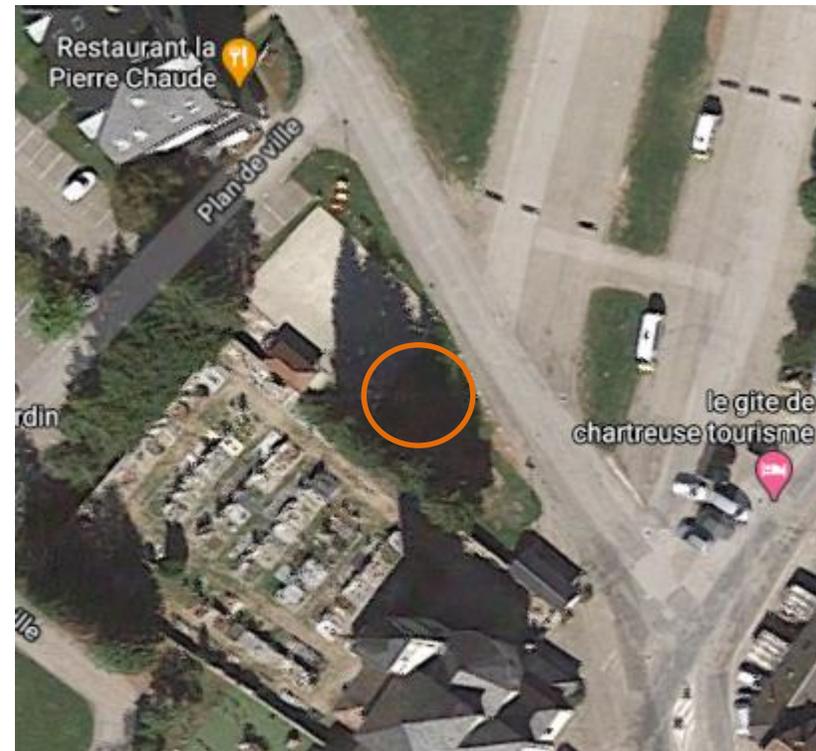
- Suppression d'un bac OM
- Déplacement d'un bac OM à l'autre extrémité du parking



# Les nouveaux points tri : Remontées mécaniques devient

## Plan de ville

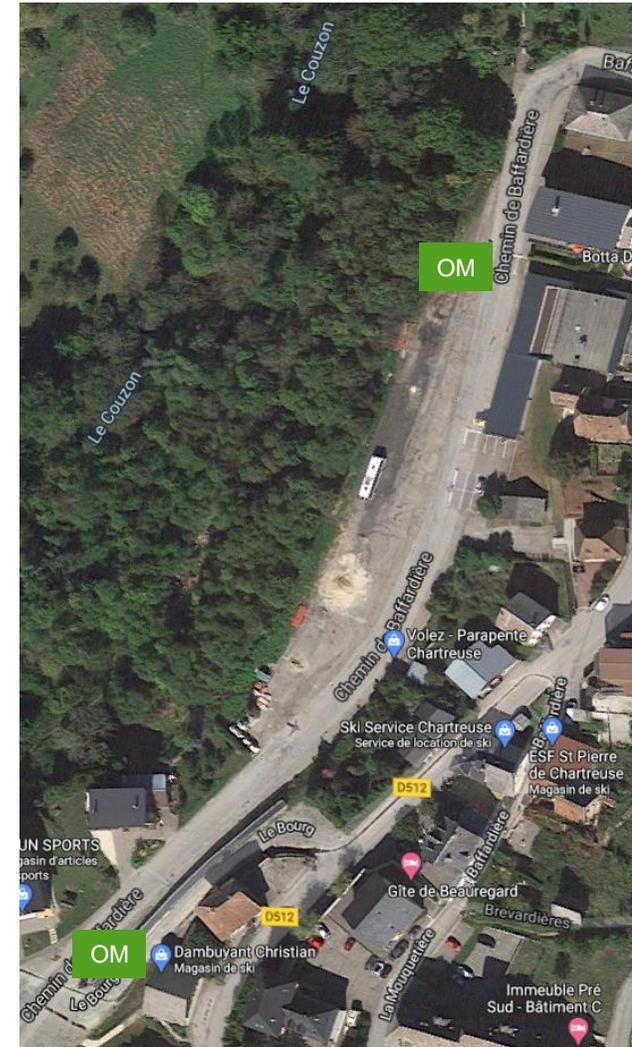
- 3 Containers
- 1 Bac textile



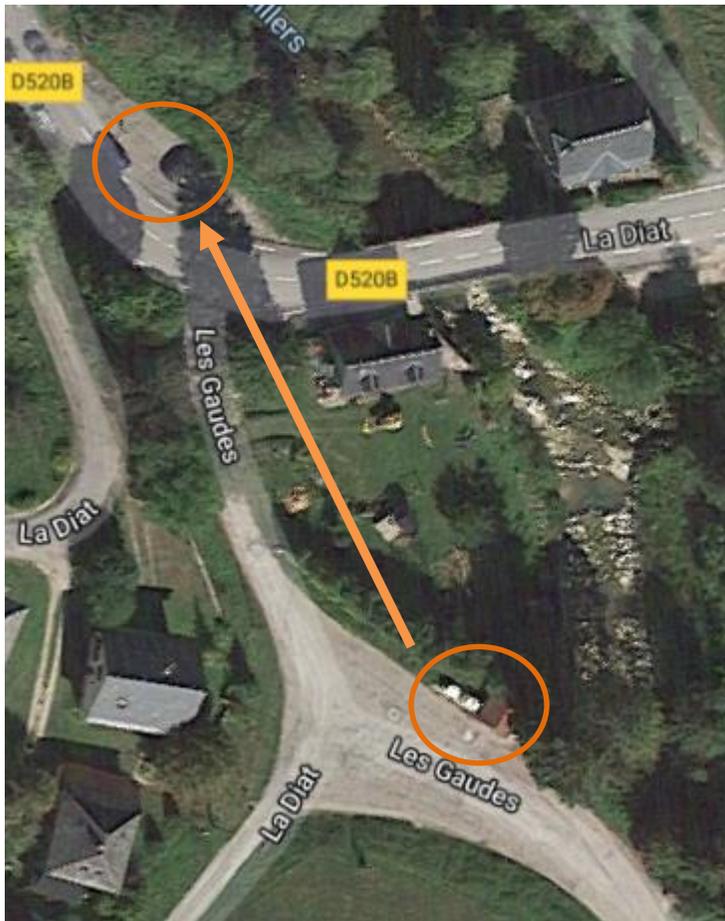
# Les nouveaux points tri : Remontées mécaniques devient

## Bacs OM :

- 2 en bas de la passerelle
- 1 en haut du parking des remontées mécaniques
- Suppression de 4 bacs



# Les nouveaux points tri : La Diat se déplace sur la RD



**La Diat :**



- Fermeture du cabanon
- 2 bacs OM extérieur



# Les nouveaux points tri : La Diat se déplace sur la RD



## Bacs OM :

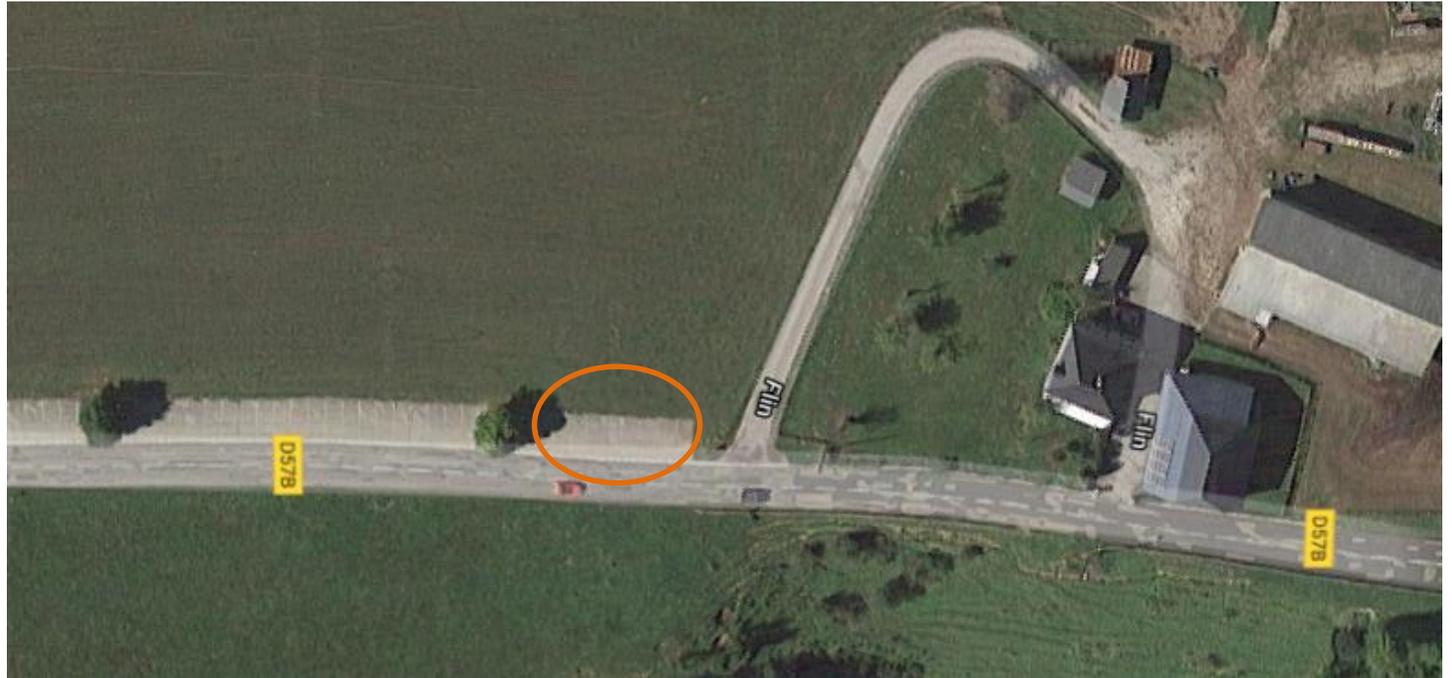
- 1 sur le chemin du grand logis
- 2 près du cabanon
- Suppression de 2 bacs

# Les nouveaux points tri : St Hugues se divise

**Flin :**



+ Bac textile



# Les nouveaux points tri : St Hugues se divise

## Les Egaux :



# Les nouveaux points tri : St Hugues se divise

## Bacs OM :

- 2 restent à l'emplacement actuel
- Suppression de 3 bacs



# Les nouveaux points tri : Création des Cottaves

## Les Cottaves



# Maintien du point Tri de la Mairie



## Mairie :

- Faire un marquage au sol pour Arrêt minute avec un panneau associé.



- Lors du déneigement, bien déneiger l'accès aux containers sans laisser de neige devant.
- Lors de l'enlèvement des containers, bien les laisser éloignés les uns des autres (marquer leur position)

# Maintien du point Tri de Mourinas

Mourinas :



- Souhait d'étendre le point tri avec deux autres containers Emballage et papiers
  - **Pas possible actuellement** du fait des nombreux câbles
  - Utilisation des colonnes du camping trop compliqué
- **Maintien de la situation actuelle**
- **Réfléchir dans le cadre de l'aménagement du carrefour**



# Synthèse



Saint Pierre  
de Chartreuse

Patassière

Plan de ville

La Diat

Mairie

Mourinas

Flin

Les Cottaves

Les Egaux



## Mise en œuvre

# Mise en œuvre



- **C'est une expérimentation de 6 mois**
- Pas de travaux d'aménagement lourd de prévu durant cette phase
- Mise en œuvre fin Avril / début Mai 2021 (en attente de date de la part de la CCCC)
  - Communication dans le journal de la Mairie en Avril
  - Affichage amont sur points tri actuel du changement
  - Communication sur le site Internet, réseaux sociaux de la Mairie
  - Déplacements effectuées par la CCCC
- Après 6 mois :
  - Retour d'expérience
  - Réajustement si nécessaire
  - Programmation des aménagements définitifs

# MERCI

